



LES AMI.E.S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

LETTRE TRIMESTRIELLE N°52



EDITO

Ça y est, c'est acté, nous nous appelons désormais officiellement « Les Ami.e.s de la Confédération paysanne » suite à l'AG extraordinaire du mois de juin. Lectrice, lecteur, tu avais peut-être déjà remarqué l'apparition de l'écriture inclusive dans cette lettre d'info, dans les pas de ce qui se fait dans de nombreux journaux comme dans le mensuel de la Conf', *Campagnes Solidaires*.

Revenons à notre AG : il faisait une température encore à peu près supportable à Bagnolet, et tant mieux parce que c'était bien intéressant ! Rédaction des nouveaux statuts en AG extraordinaire, point sur l'année écoulée en AG ordinaire, élection du nouveau Conseil d'Administration, tout un travail stimulant qui a laissé place à un programme plus festif des journées d'été : la conférence gesticulée « De la fourche à la fourchette, non l'inverse ! » de Mathieu Dalmais, un beau concert, un bon buffet, et le lendemain une

matinée de débats avec Ingénieurs sans frontières, les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), le Réseau salariat, la Conf, nous, et des ateliers pour préparer notre stratégie aux municipales dans le cadre de la Campagne « Décidons de notre alimentation ! ». Du monde à ces rencontres et de riches discussions, notamment sur un thème qui nous intéresse particulièrement : la sécurité sociale alimentaire.

À ce propos, une petite délégation des Ami.e.s de la Conf' (uniquement composée de femmes, mais non, ce n'est pas une conséquence du choix de l'écriture inclusive !) a été rencontrer le sénateur Joël Labbé le 4 juillet dernier au Sénat. Nous en sommes ressorties avec plein de bons conseils pour « Décider de notre alimentation » dans les collectivités locales. Si vous voulez en savoir plus, attendez le Kit de mobilisation prévu pour la rentrée et un débat avec la

Conf' qui se profile au Sénat.

Toujours dans la ligne des évolutions aux Ami.e.s de la Conf, nous sommes passé-e-s à un bureau collégial et horizontal. Une belle expérience de fonctionnement nous attend, mais surtout nous espérons que cela nous permettra d'agir davantage pour faire vivre l'association.

Peut-être lirez-vous cette lettre trimestrielle sous le soleil que nous espérons pas trop chaud... entre la sécheresse et des précipitations orageuses et grêleuses qui arrivent à l'improviste, les paysan.ne.s risquent de passer un étrange été. D'ailleurs, lectrice, lecteur, sans vouloir te faire baliser, prends l'exemple d'Auvergne Rhône-Alpes, région dont les productions agricoles végétales ont été ravagées par les derniers épisodes de grêle : si ça continue comme ça, qu'allons-nous avoir à manger ? (et à boire, les vignes aussi ont été touchées...).

En « décidant de notre alimentation », nous pouvons encourager l'installation de paysan.ne.s qui produisent localement et font vivre le territoire, et tout cela a un impact positif face aux dégâts occasionnés par le dérèglement climatique. Il faut bien ça quand le projet de signer l'accord « Mercosur » refait surface et prévoit une inondation de produits bovins nourris au soja OGM qui pousse sur les cendres de l'Amazonie, ou quand la FNSEA fait pression sur le gouvernement pour autoriser les serres chauffées en agriculture biologique. Ami.e-s, il est temps de faire entendre notre voix, ça chauffe ! Et si on commençait par le faire en allant manifester au G7 ? Je ne sais pas vous, mais moi j'ai envie d'aller au Pays Basque cet été... ■

**Le bureau des Ami.e.s de la
Confédération paysanne**

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELÉ AUX AMI.E.S DE LA CONF'



Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 17 personnes (liste datée du 1er juin 2019)

Maryvonne Ardouin
Violette Auberger
Jean Azan
Eudora Berniolles
Michel Besson
Andréa Blanchin
Jérôme Blauth
Maurice Coquin
Martine Herber
François Lotteau
Catherine Lusseau
Marc Mangenot
Serge Muller
Francine Narbal
Laure Quentin
Claire Schreiber
Isabelle Suzanne M'Bengué

Membres du bureau collégial :

Violette Auberger
Jean Azan
Eudora Berniolles
Michel Besson
Andréa Blanchin
Catherine Lusseau
Francine Narbal

Cette Assemblée générale a de nouveau été l'occasion de riches échanges et nous a permis de définir nos axes de travail prioritaires pour l'année à venir : la Campagne "Décidons de notre alimentation !" et l'accompagnement des groupes locaux qui émergent aux quatre coins de la France et pourront faire vivre cette campagne pour revendiquer une véritable démocratie alimentaire. Plusieurs personnes ont rejoint les différentes commissions, qui restent bien sûr ouvertes à tout.e.s celles et ceux qui le souhaitent.

N'hésitez pas à nous contacter si c'est votre cas, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Commissions	Référent	Objectifs
1. Coordination "groupes locaux"	Catherine Lusseau	* Faciliter et renforcer les liens avec les groupes locaux existants * Augmenter le nombre d'adhérents et les mobiliser pour qu'ils soient actifs. * accompagner l'émergence des nouveaux groupes locaux
2. Trésorerie, budget, relation salariés	Eudora Berniolles	* mettre en œuvre le projet politique de l'association à travers ses choix de gestion * avoir un portage collectif des finances * assurer un suivi quotidien, et politique des finances de l'association
3. Semaine de l'agriculture paysanne	Étudiants organisateurs de l'évènement	* informer et sensibiliser à l'agriculture paysanne et aux enjeux alimentaires dans les grandes écoles
4. Communication : Site internet, réseaux sociaux, lettre trimestrielle, communiqués et documents propres aux Amis + une page par mois sur Campagnes solidaires	Andréa Blanchin	* Faire connaître les Ami.e.s, et donner envie de s'engager dans l'association, créer une communication uniforme pour tous les Ami.e.s * Se positionner à travers des communiqués de presse ou autre * A travers la lettre trimestrielle, informer (Actualités, problématiques de fond..), permettre aux informations de circuler, rendre la lettre vivante
5. Campagne Décidons de notre alimentation !	Jérôme Blauth	* animer la dynamique nationale de campagne : rôle de mutualisation des choses mises en œuvre par les groupes locaux Amis de la Conf' et rôle de lien avec d'autres structures/associations nationales * réaliser un travail de fond autour des politiques alimentaires
6. Suivi des marchés	Violette AUBERGER	* faire le lien avec l'organisation des marchés * participer à la mise en œuvre des marchés paysans, à travers le volet animation en lien avec les communes et associations partenaires
7. Relation avec la Conf' (SN et CN)		* S'assurer des échanges réguliers entre les deux structures * s'informer
8. Formations	Jean Azan	* assurer une proposition de formations pour les adhérents des Amis de la Conf'
9. Question animale (+ RND)	Francine Narbal	* faire un travail de fond et de veille sur ce sujet politique actuelle
10. Politique agricole / Pour une autre PAC	Référents Pour une autre PAC	* sensibiliser et mobiliser autour des enjeux liés à la politique agricole et alimentaire commune et faire pression sur les politiques européennes pour une autre PAAC

LE GROUPE LOCAL DES AMI.E.S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'AUDE EST LANCÉ !

Tout a commencé par une invitation en tant qu'Ami de la Confédération paysanne à participer à l'assemblée générale de la Conf' de l'Aude, le 23 février. Soutenue fortement par la Conf', une première réunion en avril, organisée avec plusieurs confédérés à la Maison Paysanne à Limoux, a permis de rassembler quelques personnes intéressées pour concrétiser la création du groupe. Une deuxième réunion s'est tenue à Carcassonne, le 11 juin à la Boriéta, dans la boutique paysanne.

Cette rencontre a été précédée d'une conférence de presse tenue conjointement par la Conf'de l'Aude et un représentant du groupe local des Ami.es. Nous avons mis l'accent :

- sur la sécurité alimentaire, le développement des circuits courts et un revenu décent pour les agriculteurs
- sur le bien-être animal, le projet local d'abattoir mobile ;
- Sur la convergence des luttes notamment environnementales ;
- sur la lutte contre l'industrialisation agricole destructrice et incompatible avec l'agriculture paysanne.



Ce que Robert Curbière, confédéré, résume très bien : «*de plus en plus de citoyens de la société civile constatent que l'agriculture intensive détruit. Un certain nombre de citoyens soutient une agriculture comme la nôtre qui préserve la nature. Parce qu'ils ont compris qu'eux et leurs propres enfants en seront bénéficiaires*».

Aujourd'hui, le groupe local rassemble une quinzaine de militant.e.s. Nous allons tenir un stand commun à la foire Bio de Couiza, les 3 et 4 août, qui draine environ 4000 visiteurs. Un bon tremplin pour nous faire connaître et accroître les adhésions. Nous aurons aussi un stand à la fête de l'agriculture paysanne le 14 septembre. Nous sommes pleinement associés à son organisation.

En partenariat avec Nature et Progrès, nous allons animer mensuellement des émissions de radios. L'occasion de parler de tous les

thèmes qui nous tiennent à cœur sur l'alimentation, les luttes environnementales, les grands projets inutiles, et tout ce qui rassemble les consomm'acteurs autour des luttes locales de la Conf' de l'Aude.

Nous allons développer des « cinés débats » toujours dans une volonté de partenariat avec les associations de la Maison Paysanne et avec « les Amis du Monde Diplo ». Deux projections sont concrètement en projet pour le dernier trimestre 2019.

Le groupe local est attentif aux grands projets inutiles. L'exemple emblématique dans l'Aude est le projet de Port la Nouvelle, avec des travaux gigantesques, inutilement coûteux et destructeurs pour l'environnement. D'autres concernent l'artificialisation des terres agricoles.

Le drapeau des Ami.es de la Confédération paysanne a flotté lors

de différentes manifestations locales comme la Marche pour le climat à Narbonne ou la journée d'action organisée à l'usine de Monsanto de Trèbes en juin, ou enfin pour accompagner le dépôt de plainte des « pisseurs de glyphosate » au tribunal de Carcassonne.

Le Groupe est aujourd'hui vraiment lancé. Chaque mois nous participons au comité départemental de la Conf' de l'Aude et à chaque réunion du groupe local nous avons toujours deux ou trois confédéré.es. Il y a un réel travail en commun dont la richesse des échanges est fédératrice et prometteuse. L'énergie déployée a été considérable mais elle a porté ses fruits, un zeste d'humour...bio et éthique !

Je laisse le mot de la fin à Olivier Lozat, chargé d'animation et de communication du syndicat de la Conf' de l'Aude : «*Compte tenu de l'ampleur de la tâche, nous avons bien besoin d'amis citoyens* ». ■

Maurice Coquin

Administrateur des Ami.es de la Conf'



JOURNÉES D'ÉTÉ DES AMI.E.S DE LA CONF POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION !

Conférence gesticulée le samedi soir, table ronde et ateliers « Décidons de notre alimentation ! » le dimanche, ces Journées d'été ont réuni chaque jour une cinquantaine de personnes, dans la grande salle de la Confédération paysanne à Bagnole, ou dans son jardin accueillant, à l'ombre des tilleuls, pour échanger sur la thématique qui nous occupait ce week-end : l'alimentation.

"Il n'y aura pas d'agriculture durable tant qu'il y aura des citoyen.ne.s qui n'y accèdent pas."

Retour sur la table ronde du dimanche matin, que la conférence gesticulée de Mathieu Dalmais « De la fourche à la fourchette. Non ! L'inverse ! » avait déjà bien permis d'introduire la veille.

L'alimentation, nous dit Jean-Claude Balbot, éleveur dans le Finistère et membre du Réseau CIVAM, c'est la première variable d'ajustement des ménages en situation de précarité. L'alimentation est devenue un marqueur de classe. Pendant 37 ans, Jean-Claude a pratiqué la vente directe, et a pu constater que les personnes qui venaient acheter ses produits étaient toujours les mêmes. Où sont les autres ? Que mangent-elles ? Ont-elles le choix ?

C'est de ces questions qu'est né le projet ACCESSIBLE, issu de la volonté de plusieurs partenaires du développement agricole, du travail social, de la recherche et de la formation. En 2013, le réseau CIVAM répond à un appel d'offres du ministère de l'Agriculture, et lance ce travail de 3 ans autour de l'accès à l'alimentation, à la rencontre des producteurs, des paysans et des personnes isolées ou en situation de précarité. Des personnes qui, pour la plupart, n'ont plus d'autre choix que de se tourner vers l'aide alimentaire, un dispositif qui touche aujourd'hui 5 millions d'inscrits, parmi les 8 millions de pauvres et les 20 millions de personnes qui ne mangent pas ce qu'elles voudraient. Cette nourriture « déclassée », décline les populations pauvres et les paysans qui la produisent. Elle est le témoin d'une société qui va mal. Quand on fait une politique pour les pauvres, on fait aussi une politique pour les riches. Ce qu'il faut faire, c'est une politique pour tout le monde.

Le dispositif de l'aide alimentaire, créé

à l'origine pour des situations d'urgence, arrange finalement bien les filières de l'agroalimentaire. Grâce à la Loi Garot de février 2016 contre le gaspillage alimentaire, qui impose aux supermarchés de plus de 400 mètres carrés de conclure une convention avec des associations pour leur faire don des invendus – dons qui bénéficient d'avantages fiscaux-, les grandes surfaces et les filières en amont ont un débouché garanti pour leurs surplus. Quel intérêt pourraient avoir ces grandes chaînes à vouloir changer de modèle ? Le cercle vertueux (des riches) est déjà là.

Pour Jean-François Périgné, mytiliculteur sur l'île d'Oléron et trésorier de la Confédération paysanne, il est clair que l'ambition affichée des Etats Généraux de l'alimentation, tenus fin 2017, de mettre un terme à la précarité alimentaire et d'assurer un revenu décent aux paysan.ne.s (un tiers gagne moins de 350 euros par mois) n'a pas abouti. En termes de sécurité alimentaire, nous sommes

aussi encore loin du compte. L'approvisionnement alimentaire fonctionne à partir de plateformes logistiques. Comment fait-on si, à la suite d'un quelconque bug informatique, la nourriture n'arrive pas à Rungis ? Nous avons trois jours d'autonomie alimentaire à Paris.

Il nous faut donc réellement repenser notre production agricole via le prisme d'une souveraineté alimentaire qui permette d'assurer des revenus décents aux paysan.ne.s, tout en garantissant une alimentation de qualité à l'ensemble de la population. Certains agriculteurs n'oseraient même pas manger ce qu'ils produisent. Il ne s'agit pas là de leur jeter la pierre, puisque ce sont les politiques publiques successives et le dogme productiviste qui les ont poussés à entrer dans ce cercle vicieux. Mais il est à présent urgent de mettre en œuvre une transition agricole effective et un accompagnement de ces agriculteurs.



en « conventionnel » vers un autre modèle de production, d'autant que ce sont souvent eux les premières victimes de l'utilisation de pesticides. C'est l'agriculture bio qui devrait être « conventionnelle », plutôt que d'appeler « conventionnelle » une agriculture industrielle et délétère.

En attendant, du paysan mal rémunéré et isolé, au consommateur soumis au diktat de l'agroalimentaire, qui achète en grande surface parce qu'il n'arrive pas à boucler ses fins de mois ou doit se résoudre à se tourner vers l'aide alimentaire, nous avons deux mondes qui s'ignorent, et partagent pourtant, d'un bout à l'autre de la chaîne, le même désarroi et la pauvreté. Il nous faut sortir de ce cercle vicieux.

Le problème, c'est que l'on ne nous laissera pas faire. Nous avons donc besoin de quelque chose de profondément subversif, et en même temps, possible, car basé sur un déjà-là. C'est ce vers quoi nous emmènent

Ingénieurs sans Frontières et le Réseau Salarial, qui travaillent depuis quelques temps à un dispositif qui permettrait d'assurer à toutes et tous un accès à une alimentation saine et durable, tout en garantissant, à l'autre bout de la chaîne, un revenu décent aux paysans produisant des aliments de qualité. Nous l'avons fait pour la santé, nous pouvons le faire pour l'alimentation ; mettons en place une sécurité sociale de l'alimentation !

Comme le rappellent Laura Petersell et Kevin Certenais du Réseau Salarial, nous ne partons pas de rien.

Alors que la France était ruinée, au sortir de la guerre en 1945, nous avons pu mettre en place la sécurité sociale, une assurance maladie garantissant à tous l'accès à la santé, qui, malgré les efforts déployés pour la détricoter, est toujours debout. De la même manière, et dans le contexte qui nous est propre aujourd'hui, nous pourrions mettre en place une sécurité sociale de l'alimentation.

Pour aller plus loin :

>> la proposition détaillée de la sécurité sociale de l'alimentation : <https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-alimentaire>

>> la conférence gesticulée « De la fourche à la fourchette. Non, l'inverse ! », de Mathieu Dalmais <https://www.youtube.com/watch?v=8iALhY9BRaE>

>> les premiers résultats et Actes du projet ACCESSIBLE : <http://www.civam.org/index.php/actualites/650-accessible-les-premiers-resultats>

>> Inscrivez-vous à la newsletter consacrée à la sécurité sociale de l'alimentation : <https://urlz.fr/absp>

POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE

Comment ça marcherait ?

Sur notre carte vitale, on aurait, chaque mois, un budget de 150 euros sanctuarisé pour l'alimentation (ou plus en fonction du nombre d'enfants). Cette carte ne serait valable que dans des établissements conventionnés, dans lesquels seraient vendus des produits issus de l'agriculture paysanne, respectant un certain nombre de critères de qualité définis collectivement et démocratiquement. 150 euros par mois, cela correspond à une moyenne évaluée à partir du budget de la classe moyenne dédié à l'alimentation (entre 200 et 220 euros) et du budget moyen des personnes en situation de précarité, qui représente parfois moins de 100 euros par mois.

Comment le finance-t-on ?

Mathieu Dalmais, d'Ingénieurs sans

frontières, expose plusieurs pistes de financement possibles.

Financer une sécurité sociale de l'alimentation représenterait un budget de 120 milliards d'euros par an, c'est-à-dire la moitié du budget de l'assurance maladie. On a créé la sécurité sociale de santé à un moment où la France était ruinée ; on peut décider aujourd'hui d'instaurer 12,6% de cotisation sur chacun de nos salaires bruts. On peut aussi envisager de le faire sur les cotisations patronales.

Ou bien récupérer cet argent ailleurs : 120 milliards, cela correspond à un tiers des revenus de la finance qui sont exempts de toute cotisation. Les sources de financement sont à définir collectivement, mais nous partons d'un déjà-là, nous savons que c'est possible.

Décider de notre alimentation, c'est



aussi imaginer des politiques publiques ambitieuses qui permettent à toutes et tous d'avoir accès à une alimentation saine et durable, tout en garantissant un revenu décent et la reconnaissance de leur travail à celles et ceux qui produisent notre alimentation.

Dans le cadre de la campagne « Décidons de notre alimentation ! », les Ami.e.s de la Conf' publieront prochainement un kit de mobilisation, pour que citoyens et citoyennes puissent plus facilement s'emparer de la question alimentaire, notamment en vue des élections municipales de 2020.

PROJECTIONS - DÉBATS : SOULEVER LES ENJEUX PAYSANS ET CITOYENS

Trois projections débat ont eu lieu entre avril et juin, l'occasion d'aborder les épineux sujets de la prédation, de la bien-traitance animale et des pesticides.



Les loups et nous

Ah, les loups.... S'il y a bien un sujet qui crée encore des tensions au niveau des sympathisant-e-s de la Conf', c'est bien celui de la prédation. Et si on se penchait sur ce qu'en disent les paysans et paysannes confronté.e.s à la prédation ?

C'est dans ce but qu'a été projeté le film « Les loups et nous » au cinéma Le Brady à Paris le mardi 23 avril. Ce petit film réalisé par Mathieu Eisinger donne la parole à une dizaine d'éleveurs et d'éleveuses du sud est de la France qui ont eu à faire au Canis lupus.

Pour répondre aux nombreuses questions de la salle, Thomas Vernay, animateur de la Conf' en charge du dossier prédation était présent. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'y avait pas assez d'une heure et demi de débat et que la discussion s'est poursuivie en dehors du cinéma !

Petit résumé hélas trop court d'une passionnante soirée : les loups sont des animaux très intelligents qui apprennent vite à déjouer les moyens de protection : les bêtes sont parquées, le loup attaque en parc ; les bêtes sont rentrées la nuit, le loup attaque de jour ; les berger.e.s restent, le loup attaque en leur présence ; il y a des chiens de protection, les loups se mettent à en tuer...

N'allez pas croire que la Conf' veut décimer tous les loups du territoire, la revendication, c'est qu'il n'y ait plus de dégâts sur les troupeaux. Sauf que



côté politiques publiques, la réponse n'est pas à la hauteur : l'expérimentation du piégeage non léthal est reportée à cause de son coût jugé trop élevé, les moyens d'indemnisation ne prennent pas en compte le stress sur le troupeau, les avortements, les pertes de production de lait et les bêtes qui maigrissent, et le tir des loups se fait toujours à l'aveugle, alors qu'il pourrait être judicieux de tirer en priorité sur les loups qui ont pris le goût du gigot d'agneau, tant qu'à faire.... quant à la présence permanente auprès du troupeau pour le protéger, cela se fait souvent au prix de la vie de famille ou de l'embauche de salarié.e.s dans des conditions pas toujours idéales...

L'ironie de l'histoire, c'est que la Conf' est le seul syndicat qui défende vraiment le pastoralisme et l'élevage en plein air ; la FNSEA, prônant l'élevage en bâtiment, bouge assez peu sur le sujet. Résultat, c'est la Conf' qui se retrouve la plus virulente sur le sujet de la prédation alors que le syndicat a de fortes préoccupations écologiques.... de plus, notez que beaucoup d'éleveuses et d'éleveurs, bergères et bergers se sentent assez mal face à une partie de la société qui les accuse de mal faire leur métier, voire de ne plus avoir leur place dans les alpages.

Le sujet vous laisse encore perplexes ? Avant de vous désabonner à cette lettre, venez en discuter avec nous ! ■

Andréa Blanchin

Administratrice aux Ami.e.s de la Conf'



La Ferme d'Emilie

Une trentaine de personnes étaient là pour découvrir le film « La ferme d'Emilie », mardi 28 mai dernier au cinéma Le Brady. Un docu-portrait réalisé par Nathalie Lay, suite à sa rencontre avec Emilie Jeannin, éleveuse de vaches charolaises en Auxois (Côte-d'Or).

Ce film retrace le combat d'Emilie pour pouvoir élever ses animaux jusqu'au bout, et ce dans les meilleures conditions possibles. Il rend compte, d'une part, du grand attachement et du lien profond qui lie Emilie à ses animaux, et du soin porté à la viande qu'elle produit, dont la qualité est intrinsèquement liée aux conditions d'élevage et à la bien-traitance des animaux. C'est dans ce sens qu'Emilie et son équipe mettent en place un label : Le Boeuf éthique. Rendez-vous sur leur site pour en savoir plus !

De riches échanges ont suivi la projection, en présence d'Emilie Jeannin, Nathalie Lay et Jocelyne Porcher. Plusieurs aspects ont été abordés :

- les enjeux autour du bien-être animal ;
- le long parcours pour arriver à l'expérimentation d'abattoirs mobiles en France ;
- le modèle économique et la question des coûts de production d'une viande de qualité ;

Loïc Dombrevail, député très engagé en faveur des abattoirs mobiles, était également présent, ainsi que l'AFAAD (Association en Faveur de l'Abattage des Animaux dans la Dignité), CIWF (Compassion in World Farming) et l'association Ensemble pour les Animaux.

Le film est désormais en accès libre, n'hésitez pas à le faire circuler largement : <https://www.youtube.com/watch?v=LhBgr817MLo> ■



Le round-up face à ses juges

Une vingtaine de personnes étaient présentes pour ce dernier ciné-débat avant l'été, le 4 juin dernier, dans les locaux de la Confédération paysanne à Bagnolet, où nous avons le plaisir d'être en présence du nouveau secrétariat national de la Conf': Nicolas Girod, porte-parole, Damien Houdebine, pôle végétal et environnement, Véronique Marchesseau, secrétaire générale, Jean-François Périgné, trésorier et pôles eau et international, lien avec les Ami.e.s de la Conf'.

Synopsis du documentaire : À la lumière du procès symbolique de

Monsanto tenu en 2016 à La Haye, Marie-Monique Robin expose l'ampleur du scandale sanitaire lié au Roundup, herbicide le plus vendu au monde. Un réquisitoire accablant, paroles de victimes et d'experts à l'appui.

Suivi d'une riche discussion autour :

– des enjeux de la sortie des pesticides pour une agriculture durable et moins nocive pour la santé et l'environnement : nécessité d'un accompagnement adéquat des paysan.ne.s, nécessité d'un changement de modèle de société avec besoin de concertation pour éviter une confrontation délétère entre citoyen.ne.s et usager.e.s des pesticides (en majorité, les agriculteurs et agricultrices) sur cette question, nécessité d'une révision de la PAC post-2020 (subvention non à l'hectare mais à l'actif sur le pilier 1 et plus d'aides pour les démarches positives pour l'environnement sur le pilier 2) ;

– de la position actuelle du gouvernement français (report à 3 ans de l'interdiction du glyphosate) et de l'Union européenne (report de 5 ans du débat sur le sujet) sur la sortie du glyphosate ;

– de l'importance d'expliquer techniquement aux citoyens comment fonctionnent les différents pesticides (et pas seulement le glyphosate), leurs usages et leurs conséquences différenciées selon les pays ;

– de la sémantique utilisée, le terme « agriculture conventionnelle » faisant référence à un modèle d'agriculture productiviste appuyée à la sortie de la Seconde guerre mondiale sur la mécanisation, l'agrandissement des exploitations, l'utilisation de produits phytosanitaires et financé par la PAC actuelle.

De quoi bien nous occuper pour les mois à venir !■

Eudora Berniolles

Administratrice aux Ami.e.s de la Conf

POUR UNE AUTRE POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE COMMUNE



Ca faisait un petit moment qu'on y pensait, c'est maintenant chose faite ! Les Ami.e.s de la Conf' sont désormais membres de la Plateforme Pour une autre PAC, avec 37 autres organisations qui agissent auprès des instances européennes pour un nouveau modèle d'agriculture et d'alimentation au niveau européen, pour une autre Politique Agricole et Alimentaire Commune.

Malheureusement, la PAC actuelle encourage l'agrandissement des fermes, n'incite pas à la diversification des productions, et n'accompagne

pas assez la transition vers un modèle respectueux des humains, de la nature et des animaux. La PAC doit porter la transition vers une alimentation saine, juste et durable, et pour cela elle doit changer en profondeur.

Tablons sur nos paysan.ne.s

A l'occasion des élections européennes du 26 mai dernier, les Ami.e.s se sont joints à l'organisation de Tablees citoyennes pour interpeller les candidats aux Européennes sur la PAC, notamment en Charente maritime, dans la Loire et à Paris.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des débats qui ont eu lieu sur ce lien : <https://pouruneautrepac.eu/nos-campagnes/elections-europeennes/compte-rendus-des-tables/page/2/>

Les Ami.e.s s'investiront dans les mois à venir dans le groupe de travail dédié à l'intégration de l'alimentation dans la PAC. Affaire à suivre ■



JUSTICE ET VÉRITÉ POUR JÉRÔME LARONZE

C'est le cri de sa famille et du comité de soutien. Deux années de lutte pour comprendre ce qui s'est passé ce 20 mai 2017 sur un chemin de terre de Saône et Loire.

Rappel : Après une période très difficile sur son exploitation, Jérôme doit faire face à une pression administrative de plus en plus forte qui aboutit à un ultime contrôle en présence de gendarmes ! Situation inacceptable pour ce défenseur de l'élevage paysan.

Il prend le large dans sa voiture et cette cavale de 9 jours se termine tragiquement par un tir des gendarmes - 6 balles, dont 3, tirées de côté et de dos, seront mortelles-



La tristesse, la colère montent alors dans sa famille, chez ses amis, ses voisins, chez des paysans syndiqués ou non et la volonté d'obtenir justice mène à l'action. Un comité de soutien se crée.

- Tous les 20 du mois, été comme hiver, une veillée a lieu square de la Paix à Mâcon.

- Des marches anniversaires ont lieu (la dernière à Cluny a réuni une centaine de personnes et une sœur de Jérôme a fait le point sur la situation juridique). De nombreux.ses Ami.es de la Conf. et Nicolas Girod, porte-parole de la Conf' étaient présents.

- Une pièce de théâtre retraçant le drame, écrite par Guillaume Caillet de la Compagnie du Désordre des Choses a été jouée le 28 juin dans une étable de la ferme de Jérôme. Là encore, plus de cent personnes, très émues, y ont assisté .

Conclusion :

La mort d'un paysan pouvait être , jusque-là, la « solution » d'un désespoir ultime : « se suicider » plutôt que d'abandonner la ferme.

Mais Jérôme, lui, ne voulait pas mourir. Même dans la difficulté matérielle et personnelle il cherchait à s'en sortir et il a été abattu !

Seulement il n'était pas un être isolé sans famille ni soutien. Il n'a pas été possible d'étouffer cette « bavure », même en appelant la hiérarchie avant les secours (non assistance).

Une de ses sœurs est avocate, il était militant de la Conf'. Le Défenseur des droits, la Ligue des Droits de l'Homme, le rapporteur spécial des Nations Unies connaissent la situation.

Soutenons la lutte des paysan.nes pour une redéfinition des normes et des contrôles et mobilisons-nous contre les violences policières et de la gendarmerie! ■

Francine Narbal
Administratrice
aux Ami.e.s de la Conf'

PORTRAIT DE PAYSAN : PIERRE VEYRAT

Pierre est paysan arboriculteur et viticulteur dans la Drôme. Suite aux dramatiques épisodes de grêle de mi juin et début juillet, il a souhaité témoigner des enjeux de la situation aux Ami.e.s de la Conf'.

Quels ont été les effets de ces épisodes de grêle sur les cultures et quelles en sont les conséquences ?

Une partie d'Auvergne Rhône-Alpes a été touchée par un très fort épisode de grêle le 15 juin, et un second ce weekend du 6 juillet qui a affecté les zones épargnées lors du premier épisode. Cela couvre désormais de larges espaces, et les préjudices ont été aussi importants lors des deux épisodes. Dans le nord de la Drôme par exemple, tous les types de cultures ont été touchés : arboriculture, maraîchage et serres, viticulture, céréales... Il y a eu des dégâts terribles dans l'est du département. Vers l'Isère, ce sont peut être 40.000 noyers qui ont été déracinés. La plupart des vergers dans cette zone voient leurs récoltes totalement détruites : pêches, abricots, noix, poires... La viticulture est aussi un secteur qui a été très atteint, on ne sait pas comment ça va se passer aux vendanges et il peut y avoir un impact sur les récoltes à venir.

Avec les blessures faites à la vigne par les intempéries, il va être difficile de la tailler cet hiver. Le bois doit être « aoûté », c'est-à-dire mûrir assez pour que les bourgeons puissent se développer. Or, la charpente des vignes a été tellement atteinte que c'est inquiétant pour les années futures, c'est aussi le cas pour les arbres. Les jeunes plantations ont été très touchées, et ça va être très compliqué. Par exemple, l'abricotier n'aime pas les blessures car cela lui cause des problèmes sanitaires. Il va falloir les soigner pour les consolider. Il est certain que les impacts de ces épisodes de grêle vont laisser des traces au moins pour les trois ans à venir sur les vergers.

On ne sait pas comment les paysans vont passer le cap. Là, il y a zéro récolte, donc zéro revenu. Le régime des calamités agricoles ne couvre pas la perte des récoltes ; car la récolte

peut être assurable, en théorie. Mais en pratique, beaucoup n'ont pas les moyens de s'assurer, cela fait donc une perte sèche sur l'année, et si c'était déjà le cas l'année passée ou que ça continue comme ça l'année suivante, c'est l'horreur.

Selon les régimes d'assurance, les gens peuvent prendre une assurance pour couvrir le capital, mais souvent ils ne s'assurent qu'à minima pour couvrir les frais de production, et c'est très problématique dans cette situation de catastrophe climatique. Les compagnies d'assurance ne vont pas faire faillite, mais il reste toujours une part à charge pour les paysans, et le système d'assurance ne prend pas en compte la problématique derrière les frais engagés.

Que faire face à ces risques climatiques ?

Nous sommes sous appellation *Crozes Ermitage* pour nos vignes. Dans cette appellation, on souscrit à un dispositif de lutte anti-grêle. Il y a deux systèmes de lutte, un plutôt préventif avec des ballons qui envoient une cartouche de sel sensée monter dans le nuage de grêle pour l'ensemencer et réduire les grêlons - voire les changer en eau-, et un système de canon anti-grêle avec des détonations d'hydrogène et d'ultra sons toutes les sept secondes qui fragmente les grêlons, c'est plutôt défensif.

Sauf que le 15 juin, on a bien eu les infos sur les 30 postes de tirs grâce à un satellite qui nous alerte ; tous les postes ont largué, mais l'orage était trop épais et trop fort. Les grêlons du haut se sont agglomérés dans leur chute, jusqu'à atteindre la taille d'une balle de tennis pour certains. Ça a fracassé des toitures. Dans cet épisode de grêle exceptionnel, la lutte préventive n'a pas eu les effets escomptés.

Il y a aussi un système de lutte

mécanique avec la pose de filets paragrêle qui couvrent le verger. Ça a joué le jeu dans la plupart des cas... mais pas tous. Et là, c'est la perte des récoltes et des filets. Sur les vignes il n'y a pas encore de système de filets. Dans la zone touchée, peu de personnes sont équipées de filets paragrêle, beaucoup de personnes n'ont rien, et c'est la même chose pour la capacité à s'assurer ou pas.

Nous paysans, on est pas scientifiques, on est là que pour constater les choses. Mais on voit des choses qui changent : les récoltes qui arrivent 15 jours plus tôt, c'est un fait.

Les orages d'été ne sont pas plus fréquents, mais ils sont plus violents. Un autre phénomène qui s'accélère, c'est la végétation qui pousse plus, va plus vite en période estivale, ça avance la date des récoltes.

Hormis cette année, il a fait chaud en février et mars, puis il y a eu du froid en avril. On étaient partis pour vendanger le 25 septembre, ce qui aurait été « normal », mais les années précédents on a vendangé fin août, avec 15 jours d'avance...

L'autre problème, c'est l'eau et l'effet sur le végétal. Avec la sécheresse qui dure et les précipitations qui sont inégales, on ne fait pas le plein et avec les canicules qui se succèdent l'eau s'évapore. Le végétal souffre, sa résistance diminue. Dans le Gard et l'Hérault, des vignobles entiers ont grillé car ils sont de moins en moins résistants.

Qu'es-ce qui est organisé pour faire face à la perte des récoltes ?

Pour « soulager » les paysans, il y a quelques mesures prises : une exonération de la taxe foncière sur le foncier non bâti, mais c'est pas lourd. La MSA (Mutualité Sociale Agricole) peut faire des reports ou des étalements de cotisations, voire faire des exonérations de charges de l'exploitation au cas par cas.

Nous en arboriculture et viticulture, on a recours à de la main d'œuvre saisonnière, si il n'y a plus de récolte on ne peut pas garder tout le personnel ou alors, il y a le chômage technique... mais les exploitants



doivent quand même embaucher une partie de cette main d'œuvre ne serait-ce que pour restaurer les dégâts.

Il y a aussi le problème de l'endettement avec les banques. Il peut y avoir des reports d'annuité... mais ça vient après coup, ça ne joue pas directement sur la trésorerie. Beaucoup d'exploitants n'ont même plus de trésorerie, et là c'est dramatique.

Bien sûr, il peut y avoir de la solidarité au sein de la profession agricole mais c'est dur de ne pas créer d'inégalités en redistribuant la collecte. Le problème, c'est aussi que ces épisodes d'aléas climatiques finissent par en pousser certain.e.s à mettre la clef sous la porte, et dans certaines situations, à aller jusqu'au suicide. Ça va très loin.

Il y a eu des collectes de faites dans le département, des actions de solidarité mises en place en 2003 par exemple, organisées par la MSA, la FNSEA... mais ils n'ont pas toujours

cru bon d'y associer la Conf', qui s'est faite écartier ! La FNSEA n'est pas très inclusive, c'est déplorable. La Chambre d'agriculture de la Drôme a fait des réunions avec les JA (Jeunes Agriculteurs), la FNSEA, et là encore, sans la Conf'. Nous, on a réagi en disant que la solidarité, ce n'est pas du clientélisme.

Et sur ta ferme ?

On fait de la vente directe. On expédie par camions à nos destinataires, à des associations de consommateurs. On a reçu beaucoup de soutiens, on sait que si l'année prochaine on a une bonne récolte, des gens reviendront vers nous, ça fait chaud au cœur. Grâce à la vente directe, il y a une confiance réciproque qui se construit, pas comme en grande surface. À la ferme, je travaille avec ma femme et notre fils. On est contents d'envoyer des fruits et des jus de fruit aux Ami.e.s de la Conf'. On envoie aussi des palettes à des groupements d'achat doublés à des AMAP.

Nous, jusqu'à maintenant, on fixait nos prix de vente. On a cet avantage par rapport à des gens en circuits longs. Dans la région, beaucoup d'arboriculteurs arrêtent l'abricot ou arrachent leurs vergers car il y a un problème de rémunération. Dans la Drôme, il n'y a pratiquement plus de

pêchers. On pensait ne pas avoir ce problème avec l'abricot, mais ils en importent trop, et les cours s'effondrent : ça va de 40 à 60 centimes le kg payé au producteur !

Cet orage de grêle va être un coup de grâce pour de nombreuses personnes. Nous on va persévérer car on est soutenus, grâce à la confiance, au bouche à oreille. Ça aide à passer des caps difficiles, mais cette année ça va être compliqué pour nous.

Que demande la Conf' dans ces cas là ?

Niveau Conf', on recherche un système d'assurance mutualisé pour que tous les producteurs soient assurés avec une couverture minimum pour redémarrer la production l'année suivante et un minimum de revenus. Le système actuel est dépassé face aux aléas climatiques de plus en plus forts liés au gel, à la grêle, à la sécheresse... Il y a un grand besoin de mettre sur pied un fond de mutualisation.

Merci à vous de faire passer ce ressenti dans les campagnes. Si on veut garder des paysans, il faut s'en donner les moyens ! ■

**Propos recueillis par Andréa
Blanchin
Administratrice aux Ami.e.s de la
Conf'**

AGENDA

samedi 3 et dimanche 4 août : foire Bio de Couiza en présence des Ami.e.s de la Conf' de l'Aude (11)

samedi 7 septembre : fête de la Confédération paysanne à Bonlieu sur Roubion, dans la Drôme (26)

mardi 3 sept : Conseil d'administration de rentrée des Ami.e.s de la Conf' à Bagnolet (93)

vend.6 et sam 7 sept : marchés paysans à Montreuil (93) et Sèvres (92)

samedi 28 septembre : formation proposée par les Ami.e.s de la Conf', le Réseau AMAP IDF et Terre de Lien IDF : "Collectivités locales, transition agricole et gouvernance alimentaire" à AgroParisTech, Paris

samedi 28 et dim 29 sept : foire Bio en présence des Ami.e.s de la Conf' à Muzillac (56)

samedi 28 et dim. 29 sept : manifestation Vent de Bure à Nancy (54)

vendredi 11 et samedi 12 octobre : marché paysan à Montreuil (93)

samedi 19 octobre : formation "Agriculture paysanne et distribution en circuit long : est ce compatible? Zoom sur la restauration collective", à Montreuil (93)

23 novembre : formation "Où se décident aujourd'hui les politiques alimentaires? comment s'y impliquer?" à Bagnolet (93)

Et tout au long du mois de septembre, retrouvez les Ami.e.s ça et là lors des Fêtes paysannes !



**Les Amis de la
Confédération paysanne**

104, rue Robespierre - 93170
Bagnolet 01.43.62.18.70
contact@lesamisdelacnf.org page
Facebook : LesAmis de la Conf'
Twitter : @LesAmisde laConf
www.lesamisdelacnf.org